



RAPPORT FINANCIER 2015

SOMMAIRE

Rapport du Trésorier	Page 3
Comptes annuels 2015	Page 8
Bilan 2015	Page 9
Compte de Résultat 2015	Page 12
Annexe aux comptes annuels 2015	Page 15
Principes comptables	Page 16
Faits marquants de l'exercice	Page 17
Notes sur le Bilan	Page 18
Compte d'Emploi des Ressources 2015	Page 35
Notes sur le Compte d'Emploi des Ressources	Page 38

Rapport du Trésorier

LES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE 2015

EMPLOIS

Action Contre la Faim a répondu aux multiples urgences et crises humanitaires de l'année 2015 : épidémie Ebola en Afrique de l'Ouest, tremblement de terre au Népal, cyclone en Birmanie et conflits en Irak, Syrie, Yémen, Centrafrique. En outre, ACF a tout particulièrement développé ses interventions en Haïti, au Bangladesh, en Afghanistan et en Côte d'Ivoire. Ainsi, près de 5 millions de personnes ont bénéficié de l'aide d'Action Contre la Faim en 2015, soit une hausse de plus de 44% par rapport à 2014.

L'année 2015 est, de fait, marquée par une croissance de 27% des Emplois de l'exercice qui passent de 121,6 M€ en 2014 à 154,5 M€ en 2015.

Ce développement de l'activité est principalement dû à la hausse de 29% des Missions Sociales (135,2 M€ vs. 104,5 M€ en 2014) portée par la forte augmentation des dépenses opérationnelles (+ 30 M€, soit + 37%).

Les frais de Recherche de Fonds progressent de 9% par rapport à 2014 (12,6 M€).

Les frais de Fonctionnement sont en augmentation et passent de 5,5 M€ en 2014 à 6,7 M€ en 2015 en raison d'investissements pour développer l'équipe d'analystes régionaux stratégiques et d'une hausse des charges financières.

RESSOURCES

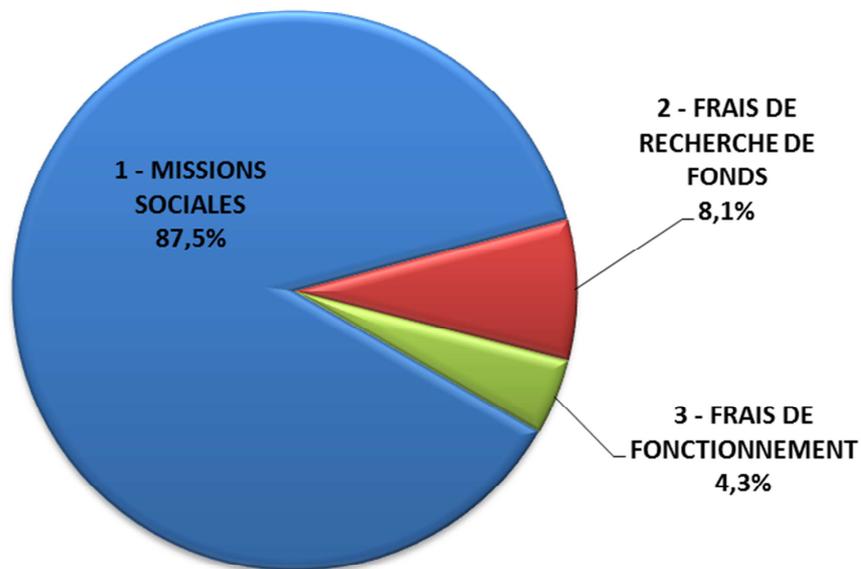
En 2015, la croissance de l'activité opérationnelle a été financée en grande partie par les subventions des bailleurs de fonds institutionnels qui progressent de 42% par rapport à 2014 pour atteindre 110,5 M€.

La Collecte issue de la générosité du public a augmenté, passant de 37,2 M€ à 41,1 M€ en 2015 (soit +10% vs. +2% budgété) avec notamment des dons importants au profit du Népal. Pour rappel, la croissance moyenne de la générosité du public en France était de 2,4% en 2014 (chiffres France Générosités), ACF peut donc se féliciter de ces très bons résultats.

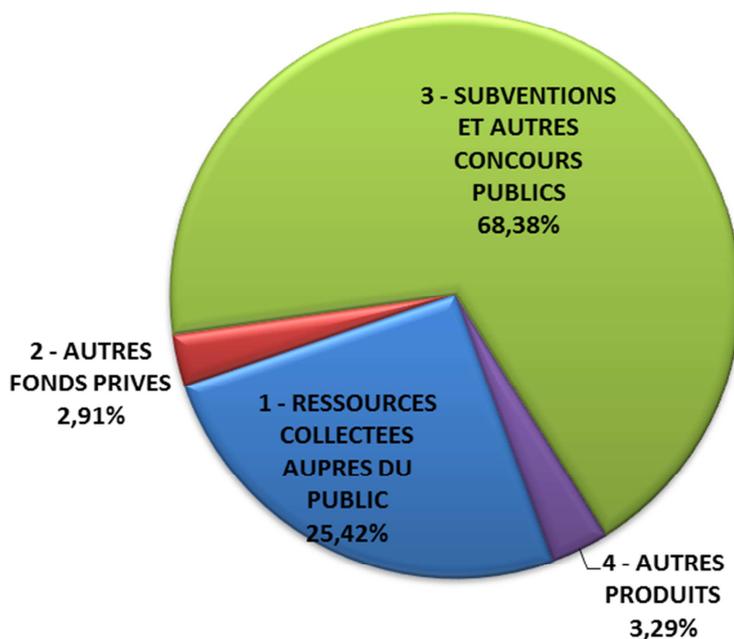
Les autres produits sont stables entre 2014 et 2015.

RATIOS CER

La part des Emplois affectés aux Missions Sociales continue à s'améliorer après la très forte progression de l'an dernier, passant de 86,1% en 2014 à 87,5% en 2015 (rappel 2013 : 82,9%). Parallèlement, les frais de fonctionnement représentent 4,3% de nos Emplois de l'exercice (contre 4,6% en 2014).



Bien que les résultats de la Collecte soient très bons, la croissance d'activité reste principalement financée par les subventions institutionnelles. En effet, la croissance de l'activité opérationnelle est beaucoup plus rapide que la croissance de la générosité du public. La part des subventions et autres concours publics passe ainsi de 63% en 2014 à plus de 68% en 2015.



RESULTAT

L'année 2015 présente un résultat excédentaire de 5,8 M€ qui s'explique par :

- le niveau élevé de l'activité opérationnelle soutenue par les subventions institutionnelles et qui a permis une meilleure couverture des charges fixes des missions ainsi qu'une augmentation des frais de gestion facturés aux partenaires (financement des coûts indirects de suivi des opérations) ;
- une hausse de la collecte de fonds privés et une amélioration des ressources nettes dégagées.

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil d'Administration d'ACF-France propose à l'Assemblée Générale du 18 juin 2016 de se prononcer sur la proposition d'affectation du résultat excédentaire 2015 de 5 847 015 € auxquels s'ajoutent 3 124 227 € de dépenses utilisées dans la réserve pour projets associatifs. Soit une affectation de 8 971 242 € selon le tableau ci-dessous :

(en euros)	Au 31.12.2015 (avant affectation du résultat 2015)	Affectation du résultat 2015		Au 31.12.2015 (après affectation du résultat 2015)
		Diminution	Augmentation	
Fonds associatifs	22 190 010		3 071 242	25 261 252
Réserves pour projet associatif dont :	15 989 728	3 124 227	5 900 000	18 765 501
- Recherche Appliquée	1 548 728	676 241	400 000	1 272 487
- Programmes opérationnels	9 682 929	1 899 024	2 000 000	9 783 905
- Développement international	4 246 071	548 963	1 500 000	5 197 109
- Développement du Système d'Informati	512 000		2 000 000	2 512 000
Résultat de l'exercice	5 847 015	-3 124 227	-8 971 242	0
TOTAL FONDS PROPRES	44 026 754	0	0	44 026 754

PERSPECTIVES 2016

Un plan financier 2016-2018 a été construit dans le cadre du plan stratégique de l'Association. Ce plan à 3 ans prévoit :

- une croissance moyenne annuelle de 15% de l'activité opérationnelle,
- 24% d'augmentation de la collecte de fonds privés sur 3 ans,
- d'importants investissements pour accompagner la croissance et les réformes engagées.

Le budget 2016 prévoit des dépenses opérationnelles à hauteur de 120,4 M€.

Les subventions institutionnelles passent à 114,6 M€ et les ressources collectées auprès du public à 41,9 M€.

L'année 2016 est marquée par le début des investissements prévus dans les systèmes d'information, la gestion des connaissances, les ressources humaines et le suivi/évaluation des programmes.

Le budget 2016 prévoit ainsi un déficit prévisionnel de -1,8 M€. Un retour à l'équilibre budgétaire est prévu dès 2017 dans le plan financier.

Comptes annuels 2015

BILAN 2015

Bilan actif

(en euros)	Note	31.12.2015		31.12.2014	
		Montant Brut	Amortissements & Dépréciations	Montant Net	Montant Net
Immobilisations incorporelles					
Logiciels informatiques		430 868	284 046	146 822	57 600
Immobilisations corporelles					
<i>Immobilisations corporelles "siège"</i>					
Agencements & installations		1 887 260	313 208	1 574 052	1 736 944
Matériel informatique & téléphonique		861 749	441 802	419 947	403 016
Matériel de bureau		20 117	10 448	9 669	4 101
Matériel vidéo		24 278	18 687	5 591	9 614
Mobilier		205 327	65 563	139 764	194 544
Matériel technique pour la recherche		41 890	41 890	-	-
Immobilisations en cours		69 852	-	69 852	5 922
<i>Immobilisations corporelles "missions"</i>					
Matériel de transport		2 481 320	2 035 940	445 380	265 216
Matériel radio et communication		689 394	563 913	125 481	134 268
Matériel informatique		3 518	3 518	-	-
Immobilisations financières					
Prêts		2 108 835	280 810	1 828 025	769 400
Dépôts et cautionnements		554 000	1 230	552 770	514 854
Actif Immobilisé	(1)	9 378 407	4 061 055	5 317 352	4 095 479
Stocks	(2)	1 333 656	54 531	1 279 125	1 337 711
Créances Bailleurs de fonds	(3)	26 819 857	628 898	26 190 959	19 014 384
Autres créances	(3)	3 586 985		3 586 985	2 595 228
Créances sur réseau international ACF	(3)	5 232 502		5 232 502	5 467 857
Valeurs mobilières de placement	(4)	14 036 859		14 036 859	30 090 474
Disponibilités "missions"	(5)	15 642 148		15 642 148	11 089 380
Disponibilités "siège"	(5)	18 102 451		18 102 451	5 889 596
Actif circulant		84 754 459	683 429	84 071 030	75 484 630
Charges constatées d'avance		962 311		962 311	912 020
Ecart de conversion actif		2 973 697		2 973 697	1 620 750
Comptes de régularisation		3 936 008		3 936 008	2 532 770
TOTAL DE L'ACTIF		98 068 874	4 744 484	93 324 390	82 112 880

Bilan passif

(en euros) Note **31.12.2015** **31.12.2014**

Fonds associatifs	22 190 010	21 294 183
Réserves pour projet associatif	15 989 728	16 409 799
Recherche appliquée	1 548 728	1 550 000
Programmes opérationnels	9 682 929	9 717 820
Développement international	4 246 071	4 629 979
Système d'information	512 000	512 000
Résultat de l'exercice	5 847 015	475 756

Fonds associatifs et réserves	(6)	44 026 754	38 179 738
--------------------------------------	-----	-------------------	-------------------

Provisions pour risques et charges	7 223 960	5 652 375
Risques généraux liés à l'activité	4 250 264	4 031 625
Risques de change	2 973 696	1 620 750

Provisions pour risques & charges	(7)	7 223 960	5 652 375
--	-----	------------------	------------------

Fonds dédiés	(8)	6 647 617	6 271 309
---------------------	-----	------------------	------------------

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	
Avances Bailleurs de fonds	(9)	20 077 241	18 606 158
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	(9)	3 697 767	3 478 655
Dettes fiscales & sociales	(9)	4 914 152	4 453 604
Autres dettes		1 520 914	918 952
Dettes sur réseau international ACF		2 419 171	3 149 896

Dettes	32 629 245	30 607 265
---------------	-------------------	-------------------

Produits constatés d'avance	86 682	-
Ecart de conversion passif	2 710 133	1 402 195

Comptes de régularisation	2 796 815	1 402 195
----------------------------------	------------------	------------------

TOTAL DU PASSIF	93 324 390	82 112 880
------------------------	-------------------	-------------------

COMPTE DE RESULTAT 2015

Compte de Résultat - Partie I

<i>(en euros)</i>	2015	2014
Subventions d'exploitation	112 967 958	78 208 152
Dons	35 179 053	32 254 816
Legs	1 767 962	1 184 965
Mécénat, parrainage et autres concours privés	1 474 341	1 500 234
Cotisations	8 200	12 180
Produits de manifestations	4 898 162	4 511 983
Autres produits	1 569 891	1 674 858
Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	2 275 700	1 278 586
Produits d'exploitation	160 141 267	120 625 774
Achats matières premières, autres approv et charges externes	73 901 103	58 741 562
Impôts, taxes et versements assimilés	2 524 648	2 617 582
Charges de personnel	65 894 675	50 377 434
Personnel siège et missions	34 901 587	29 959 572
Salaires et traitements	17 163 382	15 684 887
Charges sociales	7 407 385	6 826 834
Volontaires et frais annexes	10 330 819	7 447 851
Personnel local	30 993 089	20 417 862
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 522 900	4 138 177
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	820 220	654 400
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	371 833	588 168
Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 330 847	2 895 609
Subventions accordées par l'association	7 968 127	7 557 162
Autres charges	29 486	7 500
Charges d'exploitation	152 840 940	123 439 416
I. RESULTAT COURANT NON FINANCIER	7 300 327	-2 813 642

Compte de Résultat - Partie II

(en euros)	2015	2014
Revenus des placements, intérêts et produits assimilés	15 882	129 687
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	54 176	120 654
Différences positives de change	3 132 124	2 423 002
Reprises sur provisions et dépréciations, transferts de charges	1 669 493	728 896
Produits financiers	4 871 675	3 402 239
Intérêts et charges assimilées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Différences négatives de change	2 806 112	794 414
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 973 696	1 620 750
Charges financières	5 779 809	2 415 164
II. RESULTAT FINANCIER	-908 134	987 074
III. RESULTAT COURANT (I + II)	6 392 193	-1 826 568
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	182 808	330 555
Produits exceptionnels sur opérations en capital	37 948	108 656
Reprises sur provisions et dépréciations, transferts de charges	184 305	581 931
Produits exceptionnels	405 061	1 021 141
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	511 500	882 374
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	37 705	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	24 576	307 807
Charges exceptionnelles	573 782	1 190 181
IV. RESULTAT EXCEPTIONNEL	-168 721	-169 039
Impôt sur les sociétés	149	125
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	4 105 733	5 182 557
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	4 482 041	2 711 069
Total des produits	169 523 736	130 231 711
Total des charges	163 676 720	129 755 955
EXCEDENT ou INSUFFISANCE (III + IV)	5 847 015	475 756
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat		
Dons en nature	7 544 355	10 210 802
Prestations en nature	62 522	1 313
Charges	7 606 877	10 212 115
Missions sociales	7 606 877	10 212 115
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
Produits	7 606 877	10 212 115

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Principes comptables généraux

Les comptes annuels de l'exercice 2015 ont été établis et présentés conformément :

- aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif et définies par le règlement 99-01 du CRC et par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014, sauf en matière de comptabilisation des subventions. En effet, celles-ci sont inscrites au compte de résultat, comme les exercices précédents, en fonction de l'avancement des dépenses engagées. Le choix de cette méthode est toutefois sans incidence sur le résultat.
- aux règlements relatifs à la comptabilisation, l'évaluation et la dépréciation des actifs et à l'enregistrement des passifs.

Les règles d'établissement des comptes annuels respectent les principes comptables de :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- prudence.

Les principales règles et méthodes comptables retenues sont exposées au cours des différentes notes qui suivent sur les comptes annuels, se rapportant chacune à un poste spécifique du bilan et du compte de résultat. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Conformément à l'article 8 de l'Ordonnance du 28 juillet 2005, et à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2006, le Compte d'Emploi des Ressources (CER) est inclus dans l'annexe aux comptes annuels et, à ce titre, entre de droit dans le cadre de la certification par notre Commissaire aux Comptes. Le CER a été établi selon le modèle homologué par le Conseil National de la Comptabilité (Comité de la Réglementation Comptable du 7 mai 2008, arrêté du 11 décembre 2008).

Le compte de résultat est établi à partir des données issues de la comptabilité générale et conformément à l'article 511-2 du Plan Comptable Général. Sa présentation, en application de ces règles, permet une lecture en liste des charges et produits par nature.

Faits marquants de l'exercice

Action contre la Faim France est intervenue dans 24 pays en 2015. La croissance des activités déjà observée en 2014 s'est poursuivie avec une réponse aux nombreuses urgences et crises humanitaires 2015 en Afrique (Sierra Leone, Libéria, Centrafrique, Ethiopie), en Asie (Népal, Birmanie) et au Moyen Orient (Irak, Yémen, Jordanie). L'association a, dans le même temps, consolidé des programmes structurants ou développé ses activités par exemple en Haïti, en Somalie, au Tchad et en Afghanistan.

Cette activité soutenue se reflète dans le comptes 2015 de l'organisation par une augmentation de 29% des Missions Sociales (qui atteignent 135,2 M€) en raison de la croissance de 37% des Dépenses Opérationnelles (110 M€).

L'étendue de la réponse se reflète également par le nombre de pays dont les dépenses opérationnelles sur place dépassent 5 M€ : 12 pays, contre 8 en 2014 et 3 en 2013. Cette croissance importante de l'activité opérationnelle est financée pour l'essentiel par une augmentation de 42% des subventions reçues des bailleurs publics et institutionnels. Elle est de 110,5 M€ en 2015 contre 77,5 M€ en 2014.

La collecte issue de la Générosité du Public progresse de 10%, notamment avec les dons au profil du Népal, et s'élève à 41,1 M€ en 2015.

Le résultat de l'année 2015 est excédentaire de 5,8 M€ alors que budget 2015 prévoyait un excédent de seulement 0,4 M€. Ceci s'explique principalement par :

- le niveau très élevé de l'activité opérationnelle et l'augmentation des subventions institutionnelles, permettant une meilleure couverture des charges de structure et des coûts indirects de suivi des opérations ;
- une hausse de la collecte de fonds privés et une amélioration des ressources nettes dégagées.

On notera que les dotations aux provisions pour risques et charges s'élèvent à 4,7 M€ et diminuent par rapport à 2014 (5,4 M€). Ces provisions sont liées à des risques généraux liés à l'activité et à des pertes de change latentes sur les dettes et créances en devises.

Dans le cadre de la stratégie de développement du réseau international, ACF France a poursuivi son soutien à ACF Inde et à ACF Développement.

Notes sur le bilan

Remarque sur le périmètre

Action Contre la Faim est membre d'un réseau international, ACF International. Les comptes présentés ici sont ceux d'ACF France. En effet, les différentes entités du réseau ACF International étant indépendantes les unes des autres, les comptes ne font pas l'objet d'une présentation combinée.

Note 1 : Actif immobilisé

Les immobilisations de l'Association sont enregistrées et valorisées conformément aux normes édictées par le règlement sur les actifs.

Les immobilisations situées en France, au siège de l'Association, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du règlement CRC 2004-06, et sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité :

Logiciels informatiques	3 ans
Agencements & installations	5 à 9 ans
Matériel informatique & téléphonique	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel vidéo	5 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Les biens d'équipement (matériel de transport, de radio et de communication) situés sur les missions, acquis sur fonds propres et dont la valeur unitaire est supérieure à 2 K€, sont inscrits en immobilisations à leur coût d'acquisition. Depuis 2008, la durée d'amortissement de ces équipements et véhicules a été alignée sur la durée de refacturation aux bailleurs :

Matériel de transport	2 à 3 ans
Matériel de télécommunication	1 à 2 ans
Matériel informatique et vidéo	1 an
Autres gros équipements programme	1 à 2 ans
Autres équipements	1 à 2 ans

Pour tout autre équipement, non inclus dans cette liste, acquis sur fonds propres et dont la valeur est supérieure à 15 K€, la durée d'amortissement est déterminée en fonction de sa durée de vie économique.

Les biens d'équipement situés sur les missions, dont l'achat est financé directement par les bailleurs de fonds, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des missions.

Les méthodes de comptabilisation des immobilisations situées en France et sur les missions restent inchangées pour 2015. Une réflexion est en cours pour modifier certains taux d'amortissement à échéance de 2016.

La variation des immobilisations depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	Total au 31.12.2014	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Total au 31/12/2015
Logiciels informatiques	548 055	126 184	243 370	-	430 868
Immobilisations incorporelles	548 055	126 184	243 370	-	430 868
Agencements & installations	2 422 834	49 963	585 537	-	1 887 260
Matériel informatique & téléphonique	1 292 202	166 259	594 000	- 2 712	861 749
Matériel de bureau	59 002	6 306	47 903	2 712	20 117
Matériel vidéo	41 798	-	17 519	-	24 278
Mobilier	251 027	5 921	51 622	-	205 326
Matériel technique pour la recherche	41 890	-	-	-	41 890
Immobilisations en cours	5 922	69 852	5 922	-	69 852
<i>Immobilisations corporelles "siège"</i>	<i>4 114 675</i>	<i>298 300</i>	<i>1 302 503</i>	-	<i>3 110 473</i>
Matériel de transport	2 228 865	419 684	167 230	-	2 481 319
Matériel radio et communication	537 555	157 124	5 285	-	689 394
Matériel informatique	3 518	-	-	-	3 518
<i>Immobilisations corporelles "missions"</i>	<i>2 769 938</i>	<i>576 808</i>	<i>172 514</i>	-	<i>3 174 232</i>
Immobilisations corporelles	6 884 613	875 109	1 475 017	-	6 284 705
Prêts réseau ACF	1 038 336	1 094 379	23 880	-	2 108 835
Dépôt garantie loyer Paris	381 112	2 086	-	-	383 198
Dépôts et cautionnement missions	161 085	24 331	14 615	-	170 801
Immobilisations financières	1 580 533	1 120 796	38 495	-	2 662 834
TOTAL ACTIF IMMOBILISE BRUT	9 013 201	2 122 089	1 756 882	-	9 378 407

On constate une augmentation des immobilisations financières, due principalement au prêt consenti à ACF Développement (augmentation de 1,08 M€). Le total des prêts consentis à ACF-Dev pour la recherche de fonds en Allemagne et Italie s'élève à 1,8 M€ à fin 2015. Le Business Plan consolidé montre qu'ACF-DEV sera en mesure de commencer le remboursement des prêts à compter de 2020 conformément aux prévisions initiales.

La variation des amortissements depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	Total au 31.12.2014	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Total au 31/12/2015
Logiciels informatiques	490 454	36 963	243 370	-	284 046
Immobilisations incorporelles	490 454	36 963	243 370	-	284 046
Agencements & installations	685 890	212 342	585 024	-	313 209
Matériel informatique & téléphonique	889 187	138 021	583 191	- 2 215	441 803
Matériel de bureau	54 901	1 235	47 903	2 215	10 448
Matériel vidéo	32 183	4 023	17 519	-	18 687
Mobilier	56 483	47 447	38 367	-	65 563
Matériel technique pour la recherche	41 890	-	-	-	41 890
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
<i>Immobilisations corporelles "siège"</i>	<i>1 760 534</i>	<i>403 069</i>	<i>1 272 004</i>	-	<i>891 599</i>
Matériel de transport	1 963 650	212 323	140 032	-	2 035 942
Matériel radio et communication	403 286	165 909	5 285	-	563 911
Matériel informatique	3 518	-	-	-	3 518
<i>Immobilisations corporelles "missions"</i>	<i>2 370 454</i>	<i>378 232</i>	<i>145 316</i>	-	<i>2 603 371</i>
Immobilisations corporelles	4 130 989	781 301	1 417 321	-	3 494 969
TOTAL AMORTISSEMENTS	4 621 443	818 264	1 660 691	-	3 779 016

Note 2 : Stocks

Les stocks sont composés de matériels et fournitures destinés aux missions. Ils permettent de réduire les délais de réponse aux besoins d'approvisionnement des missions et d'augmenter ainsi l'efficacité d'ACF en cas d'urgence.

Les entrées en stocks sont évaluées au coût d'achat, frais accessoires éventuels inclus. Les stocks sont gérés, en cours d'année, selon la méthode de l'inventaire permanent. Les stocks consommés sont alors directement imputés aux charges des missions. A la clôture de l'exercice, il est pratiqué un inventaire physique des quantités présentes en stock dans les différents entrepôts.

Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de l'ancienneté des stocks et de leur éventuelle date de péremption pour les produits périssables.

Note 3 : Créances

Les créances sont distinguées en trois postes :

- Créances bailleurs de fonds,
 - Créances sur réseau international ACF,
 - Autres créances.
- Le poste « Créances bailleurs de fonds » est composé des soldes débiteurs des comptes relatifs aux subventions accordées par les bailleurs de fonds pour financer les missions. Un compte relatif à une subvention fait apparaître un solde débiteur lorsque les sommes engagées par ACF, au titre de cette subvention et conformément au budget contractuel, excèdent les avances reçues, à la date de clôture de l'exercice. En cas de solde créditeur, c'est-à-dire lorsque le montant des avances reçues excède les sommes engagées par ACF, il est inscrit au passif du bilan dans le poste « Avances bailleurs de fonds ».

Les produits sur les financements bailleurs sont donc constatés au rythme des dépenses éligibles à la convention de financement (cf. Note 12). La part des financements restant à recevoir et à dépenser figure en engagements hors bilan donnés et reçus (cf. Note 10).

La décomposition du poste « Créances bailleurs de fonds » au 31.12.2015 est la suivante :

(en euros)	Total au 31.12.2015	Total au 31.12.2014
Union Européenne - ECHO	3 275 775	2 626 009
Union Européenne - Autres	4 186 805	3 001 219
Nations Unies	5 446 905	5 133 688
Gouvernement américain	4 591 463	3 178 851
Gouvernement français	68 445	299 864
Gouvernement britannique (DFID)	4 116 922	2 591 798
Autres gouvernements	2 898 659	1 913 600
Autres ONGs	-	25 172
Divers Bailleurs	2 234 883	1 632 677
Provision Créances Bailleurs	- 628 898	- 1 388 495
Total Créances bailleurs de fonds	26 190 959	19 014 383

- Le poste « Créances sur le réseau international ACF » traduit la créance résultant des opérations économiques ou financières réalisées entre ACF et chacune des quatre autres entités du réseau international ACF, hors sous-traitance des missions terrain. Ces opérations peuvent être de différentes natures :
 - Refacturation par ACF France au coût d'achat de matériels et fournitures acquis via son service achats pour le compte d'une autre entité ;
 - Refacturation croisée (y compris à la charge d'ACF France) au coût de revient de personnels expatriés sous contrat avec une entité du réseau et mis à disposition d'une autre entité pour ses missions ;
 - Collecte de dons privés ou de subventions publiques pour des pays dont les opérations sont menées par un autre membre du réseau, moyennant un suivi particulier des opérations concernées ;
 - Reversement de subventions de bailleurs de fonds reversées à ACF International pour la réalisation de contrats ;
 - Collecte de dons privés ou de subventions publiques effectuées par les membres du réseau pour les missions sociales ACF France ;
 - Donations d'ACF France à une autre entité du réseau afin de l'aider dans le développement de ses missions sociales. Celles-ci sont rapportées au résultat au fur et à mesure des dépenses effectuées.

La décomposition des « Créances sur le réseau international ACF » est la suivante :

(en euros)	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Créances sur ACF Etats-Unis	2 112 529	2 804 017	291 481
Créances sur ACF Royaume-Uni	164 895	17 574	708
Créances sur ACF Espagne	2 828 814	2 635 354	1 945 881
Créances sur ACF Canada	126 264	10 912	1 487
Total Créances sur le réseau ACF	5 232 502	5 467 857	2 239 557

La créance sur ACF Espagne (ACF-ES) se rapporte notamment :

- au reversement par ACF France de subventions pour couvrir l'exécution de contrats pour un montant total de 1 376 K€ (1 070 K€ en 2014). Cette créance concerne principalement des actions menées au Mali (641 K€) et en Colombie (625 K€) ;
- à des refacturations d'achats et de mise à disposition de personnel (498 K€).
- à des fonds collectés à destination du Mali (519 K€).

La créance sur ACF Etats-Unis (ACF-US) se rapporte principalement à la différence entre les sommes reversées par ACF France pour l'exécution de contrats bailleurs signés par ACF France et les dépenses effectivement engagées par ACF Etats-Unis au 31.12.2015, pour un montant total de 1 707 K€ (1 657 K€ en 2014). Cette créance concerne principalement le Pakistan (1 361 K€).

- Le poste « Autres créances » comprend notamment des produits de collecte à recevoir, pour un montant de 1 539 K€ (1 291 K€ en 2014) et des avances fournisseurs liées à des missions pour 1 777 K€ (731 K€ en 2014).

Le tableau de synthèse des dépréciations se présente de la façon suivante :

(en €)	Total au 01.01.2015	Dotations	Reprises		Total au 31.12.2015	
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées		
Immobilisation en cours	-				-	
Dépôt et Cautionnements	27 343	25 617	11 402	3 187	38 371	
Prêt	268 936	11 873			280 809	
Stocks	9 560	44 971			54 531	
Créances bailleurs de fonds	1 388 495	289 371	296 559	752 409	628 898	
Autres créances	-				-	
Créances sur réseau international ACF	-				-	
TOTAL PROV° POUR DEPRECIATION	1 694 334	371 833	307 961	755 596	1 002 610	
Dont dotations et reprises						
	- d'exploitation	1 398 055	334 342	296 559	752 409	683 429
	- financières	296 279	37 491	11 402	3 187	319 181
	- exceptionnelles					
		1 694 334	371 833	307 961	755 596	1 002 610

La dépréciation des créances bailleurs de fonds varie de 1 388 K€ à 629 K€, soit une diminution nette de 759 K€. Des dotations pour dépréciations des créances sont passées lorsque les créances ne sont pas recouvrées pour des contrats achevés depuis plus de deux ans, ainsi que pour ceux de moins de deux ans pour lesquels un risque a été identifié comme probable. Au cours de l'exercice 2015, des créances ont été dépréciées pour un montant de 289 K€. Cette somme correspond à des montants questionnés par les bailleurs quant à leur éligibilité sur des critères de dates, de nature, ou en cas d'absence de pièce justificative. Les reprises de provisions utilisées effectuées en 2015 pour un montant de 297 K€ correspondent principalement à d'anciennes créances précédemment provisionnées et passées définitivement en charges après une démarche de recouvrement restée infructueuse. Les reprises de provisions non utilisées en 2015 pour un montant de 752 K€ correspondent à des créances recouvrées.

Note 4 : Valeurs mobilières de placement

Le poste "Valeurs mobilières de placement" est composé de SICAV monétaires liquides, de dépôts à terme d'échéances diverses et d'un contrat de capitalisation dont l'échéance correspond au portefeuille détenu en France. Ce portefeuille est comptabilisé au coût d'acquisition et valorisé suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Sa valorisation au cours du dernier jour de l'exercice 2015 ne fait pas ressortir de moins-value latente.

L'évolution des valeurs mobilières de placement au cours des trois derniers exercices est la suivante :

(en euros)	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Valeurs mobilières de placement	14 036 859	30 090 474	23 055 586
	14 036 859	30 090 474	23 055 586

Au 31.12.2015, ce poste s'élève à 14 M€ et se décompose comme suit :

- placements à moyen terme (4 et 5 ans) : 8 M€,
- SICAV monétaires en euros : 6 M€.

Note 5 : Disponibilités

Les disponibilités sont distinguées en deux postes :

- Disponibilités « missions »,
- Disponibilités « siège ».

La décomposition des disponibilités au cours des trois derniers exercices est la suivante :

(en euros)	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Comptes bancaires	14 760 677	10 201 287	4 046 272
Caisses	881 471	888 093	631 827
Disponibilités "missions"	15 642 148	11 089 380	4 678 099
Comptes bancaires	17 819 623	4 107 983	5 704 082
Dépôts à terme	-	1 647 311	12 226 243
Caisses	282 827	134 302	186 031
Disponibilités "siège"	18 102 451	5 889 596	18 116 356

L'augmentation des disponibilités de trésorerie, tant au siège qu'au niveau des missions, est attribuable, d'une part, à l'accroissement de l'activité et du besoin en fonds de roulement et, d'autre part, à des versements bailleurs intervenus en fin d'année, au siège ou sur les comptes des missions.

Les disponibilités « missions » sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses au 31.12.2015, détenus sur les missions. Elles passent de 11,1 M€ en 2014 à 15,6 M€ en 2015.

Les disponibilités « siège » sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses détenues par le siège au 31.12.2015. Les comptes fusionnés situés dans une même banque font l'objet d'une compensation entre soldes positifs et négatifs, ne faisant ainsi apparaître que le solde net à la rubrique « Disponibilités siège » du bilan. L'augmentation des disponibilités « siège » à fin 2015, par rapport au solde à fin 2014, est due en particulier à la réception de subventions bailleurs (11 823 K€).

Les disponibilités en devises détenues en France ou à l'étranger (comptes bancaires et caisses) ont été valorisées au taux officiel au 31.12.2015. Les différences de change positives ou négatives constatées ont été enregistrées en gain ou perte de change.

Note 6 : Fonds propres

ACF dispose de deux types de réserves :

- les Fonds Associatifs dont l'objet est d'assurer la pérennité de l'organisation en cas de difficulté soudaine de financement ;
- le Fonds de Réserve pour Projet Associatif destiné à financer des projets opérationnels ou des programmes de recherche appliquée et à soutenir le développement du réseau ACF International ou l'évolution des systèmes d'information.

Pour rappel, l'Assemblée Générale du 27 juin 2015 a décidé de l'affectation de l'excédent de l'exercice 2014 de 475 756 € auxquels s'ajoutent 2 620 071 € de dépenses utilisées sur la réserve pour projets associatifs, soit une affectation de 3 095 827 € selon le tableau ci-dessous :

(en euros)	Au 31.12.2014 (avant affectation du résultat 2014)	Affectation du résultat 2014		Résultat 2015	Au 31.12.2015 (avant affectation du résultat 2015)
		Diminution	Augmentation		
Fonds associatifs	21 294 183		895 827		22 190 010
Fonds de réserve pour projet associatif	16 409 799	2 620 071	2 200 000		15 989 728
<i>Recherche appliquée</i>	<i>1 550 000</i>	<i>201 272</i>	<i>200 000</i>		<i>1 548 728</i>
<i>Programmes opérationnels</i>	<i>9 717 820</i>	<i>2 034 891</i>	<i>2 000 000</i>		<i>9 682 929</i>
<i>Développement international</i>	<i>4 629 979</i>	<i>383 908</i>			<i>4 246 071</i>
<i>Système d'Information</i>	<i>512 000</i>		-		<i>512 000</i>
Résultat de l'exercice	475 756	-2 620 071	-3 095 827	5 847 015	5 847 015
TOTAL FONDS PROPRES	38 179 738	0	0	5 847 015	44 026 753

Note 7 : Provisions pour risques et charges

La variation des « Provisions pour risques et charges » depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en €)	Total au 01.01.2015	Dotations	Reprises		Total au 31.12.2015
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées	
Risques généraux liés à l'activité	4 031 625	1 315 266	314 153	782 474	4 250 263
Provision pour risques et charges	3 753 509	1 033 768	314 153	782 474	3 690 651
Provision pour risques de trésorerie	113 388	221 138			334 526
Provision pour risques divers	164 727	60 360			225 087
Risque de change	1 620 750	2 973 696	1 620 750	-	2 973 696
	1 620 750	2 973 696	1 620 750		2 973 696
Total Prov^o Risques et charges	5 652 375	4 288 962	1 934 903	782 474	7 223 960
Dont dotations et reprises					
		- d'exploitation	1 315 266	314 153	782 474
		-financières	2 973 696	1 620 750	-
		- exceptionnelles			

- **Provisions pour risques généraux liés à l'activité**

Les provisions pour « risques généraux liés à l'activité » concernent des litiges ou évènements liés à l'activité d'ACF au cours de l'année d'exercice (dotation) ou d'exercices antérieurs (report) et susceptibles de générer des charges au cours des exercices ultérieurs. La comptabilisation des provisions permet d'anticiper le règlement financier des risques identifiés et d'imputer ce règlement au résultat de l'exercice au cours duquel le risque a été généré. Les reprises de provisions neutralisent ensuite la charge ultérieure lorsque la provision est « utilisée », ou génèrent un résultat « exceptionnel » lorsque le risque n'est finalement pas avéré (provision non utilisée). La dotation pour risques liés à l'activité se monte à : 1 315 K€ en 2015 (3 064 K€ en 2014), dont :

- 314 K€ pour couvrir des risques sociaux et fiscaux liés à l'activité au Libéria,
- 165 K€ pour couvrir le risque d'un recours juridique associé à une commande frauduleuse de riz passée au nom d'ACF et livrée à Manille en 2015,
- 161 K€ pour couvrir le risque d'un redressement fiscal en Haïti,
- 153 K€ concernant le risque d'évacuation de la base ACF en Irak, sur conclusions d'un audit effectué par le HCR dans ce pays, pour couvrir les charges de personnel.

- **Provisions pour risques de change**

Une provision a été constituée pour un montant de 2 974 K€ pour couvrir les pertes de change latentes constatées sur les dettes et créances en devises. Les pertes de change passées en 2015 ont dépassé le montant de cette provision (1 900 K€) et la dotation passée en 2015 est en nette augmentation par rapport à l'exercice 2014 (1 621 K€). Cette évolution est due, pour une part, à l'augmentation des volumes financiers engagés au titre de l'activité et, d'autre part, aux mouvements des devises (principalement USD et GBP) enregistrés en notre défaveur au cours de l'exercice.

Note 8 : Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les ressources affectées non utilisées en fin d'exercice sont compensées par une charge de même montant dans le Compte d'Emplois des Ressources (poste « Ressources restant à utiliser ») et dans le Compte de Résultat (poste « Engagements à réaliser sur ressources affectées »). Ces ressources non utilisées sont alors inscrites au passif du bilan en « fonds dédiés ».

L'utilisation -durant l'exercice suivant- d'une partie de ces fonds génère un produit dans le Compte d'Emplois des Ressources (poste « Report de ressources non encore utilisées ») et dans le Compte de Résultat (poste « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ») pour le montant effectivement consommé au cours de l'exercice et donne lieu pour la même valeur à une diminution du poste « fonds dédiés » au passif du bilan.

La variation au bilan des « Fonds dédiés » depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	01/01/2015	Augmentation	Utilisation		31/12/2015
			sur affectation de l'année	sur exercices antérieurs	
			Collecte	Dépenses	

FONDS DEDIES FRANCE

Fonds dédiés RECHERCHES APPLIQUEES	31 195	-	-	31 195	-
Fonds dédiés AFGHANISTAN	259 858	315 227	77 696	194 933	302 455
Fonds dédiés BANGLADESH	373 142	269 085	47 722	338 287	256 218
Fonds dédiés BURKINA FASO	627 827	839 253	-	312 881	1 154 199
Fonds dédiés BIRMANIE	382 239	348 271	-	293 489	437 021
Fonds dédiés RCA	685 622	401 897	-	407 942	679 576
Fonds dédiés CÔTE D'IVOIRE	-	126 407	-	-	126 407
Fonds dédiés CORNE DE L'AFRIQUE	70 283	-	-	39 211	31 073
Fonds dédiés DJIBOUTI	246 686	100	-	73 617	173 169
Fonds dédiés ETHIOPIE	565 173	551 664	-	542 218	574 619
Fonds dédiés HAITI	251 429	556 236	114 058	60 120	633 487
Fonds dédiés INDONESIE	22 356	620	-	20 444	2 533
Fonds dédiés INDE	283 738	650	-	269 545	14 842
Fonds dédiés IRAK	13 896	1 689	-	-	15 584
Fonds dédiés CAMEROUN	-	330	-	-	330
Fonds dédiés LIBERIA	27 461	-	-	25 116	2 346
Fonds dédiés MADAGASCAR	466 088	15 810	14 999	303 048	163 851
Fonds dédiés MONGOLIE	78 046	134	-	72 047	6 133
Fonds dédiés NEPAL	90 194	1 389 993	108 620	53 381	1 318 185
Fonds dédiés AFRIQUE DE L'OUEST	28 291	3 263	-	26 681	4 873
Fonds dédiés POPULATIONS OUBLIES PARIS	56 418	-	-	-	56 418
Fonds dédiés CRISE SAHEL	45 324	-	-	8 672	36 652
Fonds dédiés SIERRA LEONE	284 157	-	-	280 603	3 555
Fonds dédiés SOMALIE	12 683	10 035	10 000	-	12 718
Fonds dédiés TCHAD	450 175	-	-	143 449	306 727
Fonds dédiés YEMEN	1 002	620	-	-	1 622
Fonds dédiés ZIMBABWE	11 404	169	-	-	11 573
Fonds dédiés CRISE SUD SOUDAN	970	190	100	970	90
Fonds dédiés CRISE SYRIENNE	330 427	-	-	258 721	71 706
Fonds dédiés VANUATU	-	2 692	2 692	-	-
Fonds dédiés JORDANIE	0	-	-	-	0
Fonds dédiés PROGRAMMES D'URGENCE	18 577	-	-	-	18 577

TOTAL FONDS DEDIES FRANCE	5 714 660	4 834 334	375 886	3 756 570	6 416 538
----------------------------------	------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

FONDS DEDIES ACF ESPAGNE

Fonds dédiés MALI /mission ACH Madrid	0	28	0	0	28
Fonds dédiés NIGER /mission ACH Madrid	0	100	100	0	0
Fonds dédiés PALESTINE /mission ACH Madrid	15 404	967	7	15 404	960
Fonds dédiés PHILIPPINES /mission ACH Madrid	528 894	1 435	884	331 698	197 747
Fonds dédiés SENEGAL / Mission ACH Madrid	8 979	20 000	0	0	28 979
Fonds dédiés SYRIE / Mission ACH Madrid AGP	1 810	1 678	717	1 810	961

TOTAL FONDS DEDIES ESPAGNE	555 088	24 207	1 707	348 913	228 675
-----------------------------------	----------------	---------------	--------------	----------------	----------------

FONDS DEDIES ACF ETATS-UNIS

Fonds dédiés KENYA	200	0	0	200	0
Fonds dédiés SUD SOUDAN	1 360	2 453	1 360	50	2 403

TOTAL FONDS DEDIES ETATS-UNIS	1 560	2 453	1 360	250	2 403
--------------------------------------	--------------	--------------	--------------	------------	--------------

TOTAL FONDS DEDIES	6 271 308	4 860 994	378 954	4 105 733	6 647 616
---------------------------	------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Affectation des Fonds dédiés

Au cours de l'année 2015, le poste des fonds dédiés a évolué par de nouvelles affectations, d'une part, et par l'utilisation des fonds existants, d'autre part. Les nouvelles affectations proviennent de plusieurs origines :

- l'intégralité des dons affectés selon la décision des donateurs, par pays,
- les partenariats privés affectés, par pays,
- les affectations relatives à certaines manifestations notamment :
 - 75 % des dons nets collectés lors de la Course contre la Faim 2015 pour 3 895 K€ et qui ont été affectés sur quatre fonds : Burkina Faso, Centrafrique, Haïti et Ethiopie ;
 - 75% des dons collectés lors du Challenge Interentreprises pour 841 K€ et qui ont été affectés sur deux fonds : Afghanistan et Birmanie ;
- les projets spécifiques affectés selon la volonté des donateurs.

Fonds dédiés à l'urgence Népal

L'année 2015 a été marquée par deux séismes au Népal, de magnitude 7,9 et 7,3 (25 avril et 12 mai 2015), ayant entraîné la mort de plus de 8 000 personnes et au moins 16 000 blessés. Présente au Népal depuis 2011, ACF est intervenue en urgence sur le terrain et a mobilisé des ressources sur le réseau. 1 390 K€ ont pu ainsi être récoltés après cette date, qui seront principalement dépensés en 2016 au titre de la reconstruction. Nous retrouvons ces montants sur les comptes, au passif du bilan, au titre des « fonds dédiés ».

Autres Fonds Dédiés

Les fonds dédiés à l'urgence Philippines, constitués en 2013 à la suite du typhon Haiyan (le 8 novembre 2013), ont été utilisés en 2015 pour 63 % de la dotation à fin 2014 (529 K€).

Les autres fonds dédiés les plus importants, arrêtés au 31.12.2015, sont :

- Les fonds dédiés / Burkina Faso : 1 154 K€.
- Les fonds dédiés / Centre Afrique : 680 K€.
- Les fonds dédiés / Ethiopie : 575 K€.
- Les fonds dédiés / Haïti : 633 K€.

Note 9 : Dettes

Les quatre principaux postes de dettes sont :

- Avances bailleurs de fonds,
- Dettes fournisseurs & comptes rattachés,
- Dettes fiscales & sociales,
- Dettes sur réseau international ACF.

Le poste « Avances bailleurs de fonds » est composé des soldes créditeurs des comptes relatifs aux subventions accordées par les bailleurs de fonds pour financer les missions. Un compte relatif à une subvention fait apparaître un solde créditeur lorsque les avances reçues, au titre de cette subvention, excèdent les sommes engagées par ACF, conformément au budget contractuel, à la date de clôture de l'exercice. En cas de solde débiteur, c'est-à-dire lorsque les sommes engagées par ACF excèdent le montant des avances reçues, il est inscrit à l'actif du bilan dans le poste « Créances bailleurs de fonds ».

Le poste « Avances bailleurs de fonds » se décompose comme suit au 31.12.2015 :

(en euros)	Total au 31.12.2015	Total au 31.12.2014
Union Européenne - ECHO	3 570 833	3 550 857
Union Européenne - Autres	1 417 607	3 250 145
Nations Unies	2 355 968	2 394 855
Gouvernement américain	249 456	19 956
Gouvernement français	1 774 513	904 612
Gouvernement britannique (DFID)	720 350	451 854
Gouvernement suédois (SIDA)	5 846 355	5 896 475
Autres gouvernements	1 414 780	1 438 542
Autres ONGs	230 992	12 500
Collectivités	746 025	-
Divers Bailleurs	1 750 362	686 363
Total Avances bailleurs de fonds	20 077 241	18 606 159

Le poste « Divers bailleurs » comprend les collectes du réseau ACF International pour les pays sur lesquels ACF France intervient, ainsi que les subventions issues des collectivités. Le total est en augmentation par rapport à 2014 (+ 1 471 K€). Notons que le solde entre les créances et les avances « bailleurs » est débiteur de 6 053 K€ (408 K€ en 2014), ce qui traduit le volume des avances consenties par ACF au titre des engagements contractuels.

Le poste « Dettes fournisseurs & comptes rattachés » comprend les dettes sur achats liées à l'activité courante de l'Association (les missions sociales, la collecte de fonds et le fonctionnement du siège), les dettes sur immobilisation et les charges à payer sur factures non parvenues. Ce poste comprend des charges à payer liées à des factures non parvenues au 31.12.2015 pour 1 221 K€ (1025 K€ en 2014).

Le poste « Dettes fiscales & sociales » comprend :

(en euros)	31.12.2015	31.12.2014
Personnel et comptes rattachés	265 430	217 046
Provision congés payés et CET	2 165 200	2 005 791
Organismes sociaux et fiscaux	2 483 522	2 230 767
Total Dettes fiscales & sociales	4 914 152	4 453 604

Enfin, les échéances des dettes sont les suivantes :

(en euros)	Total au 31.12.2015	Échéance	
		< 1 an	> 1 an
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré	-	-	
Avances bailleurs de fonds	20 077 241	20 077 241	
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	3 697 767	3 697 767	
Dettes fiscales & sociales	4 914 152	4 914 152	
Autres dettes	1 520 914	1 520 914	
Dettes sur réseau international ACF	2 419 171	2 419 171	
Total	32 629 245	32 629 245	

La répartition des dettes sur le réseau international ACF au cours des trois derniers exercices est la suivante :

(en euros)	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Dettes sur ACF Etats-Unis	730 035	916 896	70 789
Dettes sur ACF Royaume-Uni	1 051 908	764 293	354 775
Dettes sur ACF Espagne	434 556	1 316 063	909 296
Dettes sur ACF Canada	202 672	152 644	56 154
Total Dettes sur le réseau ACF	2 419 171	3 149 896	1 391 013

Les dettes sur le réseau ACF (Etats-Unis, Royaume-Uni, Espagne et Canada) sont constituées de :

- la refacturation par le réseau au coût d'achat de matériels et fournitures acquis via leur service achats pour le compte d'ACF ;
- la refacturation croisée au coût de revient de personnels expatriés sous contrat avec une entité du réseau et mis à disposition d'ACF pour ses missions.

Note 10 : Engagements Hors Bilan

Engagements donnés :

Compte tenu de la moyenne d'âge des salariés d'ACF ainsi que du « turnover » élevé, l'impact des provisions pour retraite est considéré comme négligeable et n'a pas été calculé.

ACF France a signé le bail pour les locaux de son siège à Clichy en octobre 2013. L'engagement restant au 31/12/2015, donné jusqu'en février 2023 pour le paiement des loyers et des charges locatives s'élève à 8 170 K€ (9 310 K€ en 2014).

Engagements reçus :

Le montant estimé des legs de valeurs ou biens acceptés par le Conseil d'Administration et qui ne sont pas réalisés à la clôture de l'exercice s'élève à 1 715 K€.

Engagements donnés et reçus :

Les produits relatifs aux conventions signées avec les bailleurs de fonds sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution des projets. Parmi les conventions en cours de réalisation, la part de financement supérieure aux dépenses engagées s'élève à 68 264 K€.

Les transferts financiers liés aux distributions de coupons (vouchers) en Irak ont été comptabilisés en compte de bilan et n'ont pas été comptabilisés dans les comptes de charges et de produits d'exploitation. Ils s'élèvent sur 2015 à 21 189 K€ (vs 1 618 K€ en 2014).

Note 11 : Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature dont a bénéficié l'Association au cours de l'exercice- ne sont pas directement valorisées dans les comptes. Elles apparaissent en pied du compte de résultat et sont de plusieurs natures.

Les contributions volontaires relatives aux programmes terrain portent essentiellement sur la fourniture de denrées alimentaires en provenance de l'UNICEF ou du Programme Alimentaire Mondial et concernent huit pays à hauteur de 7 607 K€. La valorisation a été établie exclusivement sur les produits livrés en 2015 pour lesquels une preuve de livraison existe sous la forme d'un bon de livraison daté et pour lesquels une valorisation vérifiable est disponible, sous la forme suivante :

- Le prix est fourni par le donateur ;
- Le prix est établi sur la base d'un dossier d'achat ACF portant sur les mêmes produits et pour la même période que celle à laquelle les dons ont été reçus. Ce dossier d'achat peut avoir été établi par la mission sur le terrain ou par le service achat du siège, sur la base des procédures d'achat en vigueur acceptées par les bailleurs de fonds ;
- Le prix est établi sur la base d'une cotation locale ou internationale si le produit n'est pas disponible dans le pays.

Lorsque les deux conditions (preuve de livraison et valorisation vérifiable) sont réunies, les dons en nature sont valorisés. Lorsque l'une des conditions n'est pas remplie, les dons ne sont pas valorisés.

Le détail par Pays de ces deux types de contribution est le suivant :

(en euros)	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Afghanistan		91 707	69 769
Bangladesh	176 564	177 867	273 338
Birmanie	423 931	364 410	631 864
Burkina Faso			
République de Centrafrique	1 298 925	1 732 116	504 776
Côte d'Ivoire			42 350
Djibouti			
Ethiopie	1 773 278	960 339	1 120 346
Haiti	30 354	102 126	185 538
Indonésie			
Irak	3 044 593	5 445 242	
Libéria	62 522		
Philippines			1 264 182
Madagascar	23 694	23 140	
Mongolie		14 061	
Népal			39 784
Somalie	104 546	45 858	304 176
Tchad	668 469	1 023 939	1 506 614
Zimbabwe			
Yemen		231 310	5 170
Transferts stocks toutes missions			56 461
Total Contributions en nature	7 606 877	10 212 115	6 004 367

D'autres types de contributions en nature n'ont pas été valorisés, faute d'éléments justificatifs ou de méthodes de valorisation solides. Il s'agit, notamment, des dons aux missions non affectés aux programmes ou du bénévolat en France. Les montants indiqués représentent donc une vue partielle des contributions en nature.

Note 12 : Subventions

Les « Subventions » regroupent l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds publics (Union Européenne, Nations Unies, Etats et autres institutions publiques) quelles qu'en soient les destinations, ainsi que les financements spécifiques gérés comme subventions (financements en provenance du réseau international ACF, partenaires...).

La comptabilisation de ces produits dans le compte de résultat est faite en fonction de l'avancement des projets subventionnés et conformément aux engagements contractuels des bailleurs (dates d'éligibilité des dépenses, budget alloué, nature des charges financées et mode de remboursement des coûts engagés).

Le suivi de l'avancement est réalisé par le biais de la comptabilité analytique qui permet de connaître précisément les dépenses et les engagements par projet, comparée au budget

contractuel. En cas de risque de reversement d'une partie d'une subvention engagée, une provision pour risque est constituée.

La méthode retenue par ACF se traduit dans la présentation des états financiers de l'Association de la façon suivante :

- Au compte de résultat : les dépenses engagées pour les missions figurent en charges et se reflètent à l'identique dans les produits ce qui aboutit à une absence d'impact sur le résultat de l'exercice, puisqu'il s'agit de dépenses engagées sur les missions et qui sont financées intégralement par les bailleurs de fonds.
- Au bilan : les dépenses à rembourser par les bailleurs de fonds sont constatées en produits à recevoir si le contrat est en cours ou par une créance s'il est terminé. Enfin, le poste « Avances bailleurs de fonds » au passif constate principalement les fonds qui sont reçus et qui excèdent l'avancement ou la réalisation des contrats.

La part des financements accordés non encore engagée sur l'exercice n'est pas comptabilisée à la clôture de l'exercice et n'apparaît donc pas au débit du poste "Autres créances" et au crédit du poste "Produits constatés d'avance". Elle fait l'objet d'une évaluation dans les engagements hors bilan de l'annexe (cf. Note 10).

Note 13 : Informations sur les effectifs et rémunérations du personnel

- **Effectifs, moyenne d'âge et ancienneté**

La variation des effectifs et la ventilation par catégorie sont les suivantes :

Effectif moyen	2015	2014
Salariés en France au siège	240	232
Salariés expatriés sur les missions d'ACF France	257	213
Salariés nationaux sur les missions d'ACF France	3 500	3 112

hors contrats en alternance, stagiaires et bénévoles

La moyenne d'âge et l'ancienneté de l'effectif salarié en France ou des expatriés sont les suivantes :

Moyenne d'âge au 31 décembre	2015	2014
Salariés en France au siège	36,4	36,0
Salariés expatriés sur les missions	37,6	37,9

Ancienneté au 31 décembre	2015	2014
Salariés en France au siège	3,5	3,3
Salariés expatriés sur les missions	3,0	3,0

• Rémunérations au siège

La moyenne mensuelle des salaires bruts au siège (13^e mois inclus) au 31 décembre est la suivante :

Salaires bruts moyens au siège (13eme mois inclus) au 31 décembre	2015	2014
10 plus hauts salaires	5 711 €	5 778 €
10 plus bas salaires	2 122 €	2 027 €
Salaire le plus élevé	6 900 €	6 900 €
Salaire le moins élevé	1 861 €	1 833 €
Salaire moyen	3 219 €	3 187 €

hors contrat en alternance

Les rémunérations brutes annuelles versées aux membres du Comité de Direction sont les suivantes :

Rémunérations annuelles brutes du Comité de Direction	2015	2014
Directeur Général	82 800 €	82 800 €
Directeur de la Communication et du Développement	80 597 €	73 175 €
Directeur des Ressources Humaines	76 567 €	66 742 €
Directeur Scientifique et Technique (jusqu'en juin 2015)	45 337 €	69 513 €
Directeur des Opérations	71 146 €	69 474 €
Directeur Administratif et Financier (changement du DAF en 2015)	90 311 €	73 462 €
Directeur Logistique et Systèmes d'information	71 381 €	70 377 €
Directeur Expertise et Plaidoyer	68 485 €	65 016 €
Directeur Stratégie et Analyse (à partir octobre 2014)	66 664 €	16 158 €

Les salariés ne perçoivent aucune rémunération accessoire de type intéressement et/ou participation et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

Les membres du Comité de Direction bénéficient des plus hautes rémunérations de l'Association. Par ailleurs, le Président et les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent aucune rémunération de l'Association mais ont droit au remboursement de leurs frais de représentation selon les procédures en vigueur.

Le montant des frais professionnels remboursés par l'Association aux membres du Comité de Direction au titre de l'exercice 2015 s'élève à 55 K€ (44 K€ en 2014). Le montant des frais remboursés par l'association aux administrateurs pour le même exercice s'élève à 12 K€ (12 K€ en 2014).

Note 14 : Honoraires du Commissaire aux Comptes

Des honoraires ont été versés au Commissaire aux Comptes en 2015 dans le cadre de sa mission d'audit légal. Il n'y a pas eu d'audit de contrats de programmes terrain (à la charge des bailleurs institutionnels) cette année. Les montants des honoraires sont les suivants :

- Honoraires concernant l'audit légal : 78 K€ TTC (montant identique 78 K€ en 2014).
- Diligences directement liées (audits bailleurs) à la charge des bailleurs : 4 K€ TTC (61 K€ en 2014).

Note 15 : Proposition d'affectation du résultat 2015

Le Conseil d'Administration d'ACF-France propose à l'Assemblée Générale du 18 juin 2016 de se prononcer sur la proposition d'affectation du résultat excédentaire 2015 de 5 847 015 € auxquels s'ajoutent 3 124 227 € de dépenses utilisées dans la réserve pour projets associatifs. Soit une affectation de 8 971 242 € selon le tableau ci-dessous :

(en euros)	Au 31.12.2015 (avant affectation du résultat 2015)	Affectation du résultat 2015		Au 31.12.2015 (après affectation du résultat 2015)
		Diminution	Augmentation	
Fonds associatifs	22 190 010		3 071 242	25 261 252
Réserves pour projet associatif dont :	15 989 728	3 124 227	5 900 000	18 765 501
- Recherche Appliquée	1 548 728	676 241	400 000	1 272 487
- Programmes opérationnels	9 682 929	1 899 024	2 000 000	9 783 905
- Développement international	4 246 071	548 963	1 500 000	5 197 109
- Développement du Système d'Informati	512 000		2 000 000	2 512 000
Résultat de l'exercice	5 847 015	-3 124 227	-8 971 242	0
TOTAL FONDS PROPRES	44 026 754	0	0	44 026 754

Compte d'Emploi des Ressources 2015

EMPLOIS	Emplois de 2015 = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2015 (3)
1 - MISSIONS SOCIALES	135 200 342	23 068 561
1.1 - MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE	2 662 614	
Actions réalisées directement	2 662 614	
Versements à d'autres organismes agissant en France	0	
1.2 - MISSIONS SOCIALES REALISEES A L'ETRANGER	132 537 728	
Actions réalisées directement	124 641 040	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	7 896 688	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	12 574 451	11 961 120
2.1 - FRAIS D'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC	11 555 616	
2.2 - FRAIS DE RECHERCHE DES AUTRES FONDS PRIVES	613 330	
2.3 - CHARGES LIEES A LA RECHERCHE DE SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	405 505	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6 718 935	0
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	154 493 727	35 029 681
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	4 700 952	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	4 482 041	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	5 847 015	
V - TOTAL GENERAL	169 523 736	
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		424 484
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		27 107
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		35 427 059
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	7 606 877	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
TOTAL	7 606 877	

RESSOURCES	Ressources collectées sur 2015 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2015
	(2)	(4)
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE		19 821 654
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	41 076 249	41 076 249
1.1 - DONS ET LEGS COLLECTÉS	35 919 344	
Dons manuels non affectés	32 825 626	
Dons manuels affectés	1 325 756	
Legs et autres libéralités non affectés	1 767 962	
Legs et autres libéralités affectés	0	
1.2 - AUTRES PRODUITS LIÉS A L'APPEL A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	5 156 905	
Autres produits liés à la générosité du public affectés	2 277 457	
Autres produits liés à la générosité du public non affectés	2 879 448	
2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	4 700 514	
Mécenat et parrainage non affectés	998 817	
Mécenat et parrainage affectés	1 257 799	
Subventions d'origine privé affectés	2 443 898	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	110 524 060	
4 - AUTRES PRODUITS	5 320 666	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	161 621 488	
II - REPRISES DES PROVISIONS	3 796 514	
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	4 105 733	
IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		-95 996
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
VI - TOTAL GENERAL	169 523 736	40 980 253
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		35 427 059
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		25 374 848
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	-	
Prestations en nature	62 522	
Dons en nature	7 544 355	
TOTAL	7 606 877	

NOTES SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

1^{ère} PARTIE - GENERALITES

- Le Compte d'Emploi des Ressources d'Action Contre la Faim France est établi selon les principes dictés par la loi n°91-772 du 7 août 1991 et l'arrêté du 30 juillet 1993 sur la présentation des comptes des associations.
- Depuis l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, le Compte d'Emploi des Ressources est intégré dans l'annexe des comptes annuels. Il est accompagné des informations relatives à son élaboration.
- Suite à la publication en avril 2008 de l'avis du Conseil National de la Comptabilité et à l'homologation du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2008-12 par arrêté du 11 décembre 2008, un nouveau modèle de compte annuel d'Emploi des ressources doit être établi par les associations faisant appel à la générosité du public à compter du 1^{er} janvier 2009.
- Le Compte d'Emploi des Ressources est établi en adéquation avec les éléments du Compte de résultat pour donner :
 - une information globale de l'ensemble des emplois (colonne 1) et des ressources (colonne 2) de l'exercice,
 - l'affectation par emplois (colonne 3) des seules ressources collectées auprès du public ainsi que le suivi des ressources collectées antérieurement à l'exercice en cours (colonne 4).
- Les emplois du Compte d'Emploi des Ressources sont ventilés, à partir de la comptabilité analytique de l'Association, dans trois rubriques d'emploi qui sont les Missions Sociales, les Frais de Recherche de Fonds et les Frais de Fonctionnement.
- La très grande majorité des coûts est affectée directement à l'une des rubriques du Compte d'Emploi des Ressources à partir de la comptabilité analytique. Les coûts directs sont ainsi affectés aux services et activités concernés.
- Néanmoins, certaines dépenses sont liées à des actions qui peuvent être rattachées à plusieurs rubriques du Compte d'Emploi des Ressources. Dans ces cas particuliers, ces charges indirectes sont alors ventilées entre les différentes rubriques. Cette ventilation concerne les dépenses suivantes :
 - Les frais de suivi, de gestion administrative et de recrutement des ressources humaines du siège sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents du siège directement affectés à chaque type d'emplois ;
 - Les frais liés à la gestion comptable et au développement des procédures et outils financiers sont imputés pour moitié en support aux opérations et pour moitié en frais de fonctionnement ;
 - Les coûts des Directions Logistique, Ressources Humaines, Administrative et Financière et de la Communication et du Développement sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents des départements concernés et affectés à chaque type d'emplois ;
 - Les frais généraux du siège (loyers, fluides, entretien, gardiennage, ménage, photocopieurs, affranchissements...) sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents du siège affectés à chaque type d'emplois.

D'autre part, la Course contre la Faim est un événement pédagogique qui vise notamment à sensibiliser les jeunes aux problèmes de la faim dans le monde. Les frais d'organisation de la Course contre la Faim et les frais d'animation des délégations régionales sont imputés pour moitié dans les dépenses de sensibilisation du public et pour moitié en frais de recherche de fonds.

2^e PARTIE - LES EMPLOIS 2015 (colonne 1)

Les différentes rubriques d'emploi comprennent à la fois les charges externes (achats, honoraires, déplacements...) et les salaires des personnels affectés à ces rubriques (cf. tableau de passage du Compte de résultat au Compte d'Emploi des Ressources).

2.1 – MISSIONS SOCIALES

Nos missions sociales sont définies dans les statuts de l'Association et explicitées dans son projet associatif. Les dépenses affectées aux missions sociales regroupent l'ensemble des charges engagées pour chacune des missions sociales d'ACF en conformité avec son objet statutaire.

2.1.1 – Missions Sociales réalisées en France

- Actions réalisées directement

Les actions réalisées en France regroupent les frais liés à l'organisation des manifestations et opérations de sensibilisation du public ainsi que les dépenses de communication et de publicité si elles ne sont pas associées à des appels aux dons.

(en euros)	2015	2014
Événements de communication et manifestations	906 082	797 645
Communication et publicité	643 724	586 652
Frais d'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation	1 112 808	1 254 067
Total Missions sociales réalisées directement en France	2 662 614	2 638 365

- Versements à d'autres organismes agissant en France

Action Contre la Faim ne finance aucun organisme en France.

2.1.2 – Missions Sociales réalisées à l'étranger

- Actions réalisées directement

Les Missions Sociales réalisées directement à l'étranger se décomposent en quatre postes :

(en euros)	2015	2014 pro forma	2014
Dépenses opérationnelles	110 243 620	80 217 728	80 217 728
Autres projets opérationnels	1 410 056	940 907	940 907
Support aux opérations	11 574 148	11 492 410	11 688 796
Personnels expatriés sur missions aux autres sièges	1 413 216	1 585 264	1 585 264
Total Missions sociales réalisées directement à l'étranger	124 641 040	94 236 309	94 432 695

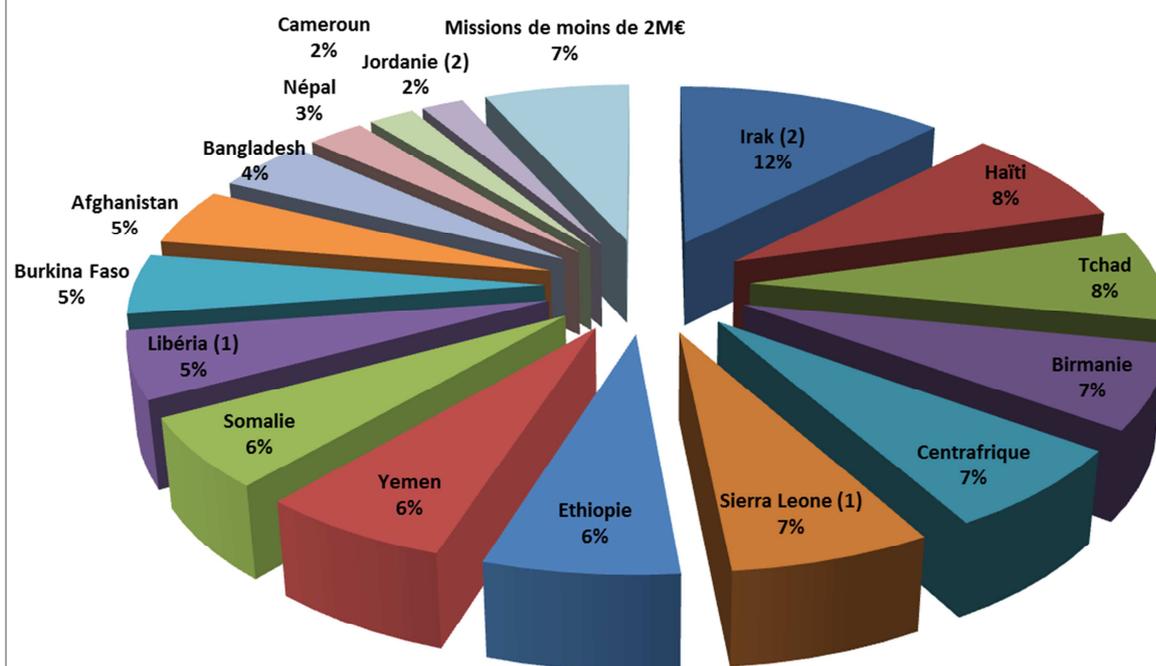
Un changement de méthode de présentation, sans incidence sur le résultat de l'exercice ni sur les fonds propres à l'ouverture, a été effectué dans la partie Support aux opérations. Dans le rapport financier 2014, les frais relatifs à la direction des Relations Bailleurs étaient inclus dans la rubrique « Gestion administrative et financière, contrôle et audit interne » du « Support aux Opérations ». Ces dépenses sont désormais intégrées dans la rubrique « Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics ». La colonne « 2014 pro forma » permet ainsi de comparer les données reclassées.

- **Dépenses Opérationnelles**

Le poste « Dépenses Opérationnelles » comprend les frais relatifs à la réalisation des programmes sur le terrain : ressources humaines présentes sur le terrain, moyens logistiques et achats de matériels et fournitures (nutrition, hydraulique, médical et sécurité alimentaire).

(en euros)	2015	2014
Afghanistan	5 223 200	4 164 042
Bangladesh	4 743 646	3 936 731
Birmanie	7 609 388	4 607 481
Burkina Faso	5 513 738	7 421 787
Cameroun	2 330 280	683 759
Centrafrique	7 531 514	5 215 088
Côte d'Ivoire	1 207 442	621 801
Djibouti	934 752	1 076 438
Ethiopie	7 087 132	6 518 348
Haïti	9 036 605	5 926 439
Inde	692 620	736 400
Indonésie	615 907	812 926
Irak (2)	13 594 032	6 755 738
Jordanie (2)	2 142 058	1 518 906
Libéria (1)	6 060 752	1 784 684
Madagascar	1 848 624	1 768 532
Mongolie	605 585	824 740
Népal	2 872 047	388 050
Philippines	0	-46 402
Sierra Leone (1)	7 342 853	2 614 205
Somalie	6 414 176	5 859 030
Tchad	8 351 882	9 852 738
Ukraine	538 504	2 697
Yemen	7 010 339	5 140 430
Zimbabwe	578 584	1 823 997
Missions fermées et charges diverses	357 960	209 143
Total Dépenses Opérationnelles	110 243 620	80 217 728
(1) : Pays touchés par la crise Ebola	13 403 605	4 398 889
(2) : Pays touchés par la crise syrienne	15 736 090	8 274 643

Répartition des dépenses opérationnelles 2015 par mission



Le volume des dépenses opérationnelles a, dans la continuité de l'année 2014, fortement augmenté en 2015 (+37%). ACF a non seulement répondu aux nombreuses crises de l'année (l'épidémie Ebola en Afrique de l'ouest, les conflits en Irak et Syrie, en Centrafrique, au Cameroun, au Yemen, en Ukraine, le séisme au Népal) mais aussi développé ses missions au Bangladesh, en Birmanie, Afghanistan, Côte d'Ivoire et Haiti, de par son positionnement pertinent.

Par ailleurs, ACF a fermé sa mission en Mongolie cette année.

- **Autres projets opérationnels**

Ce poste concerne les projets non directement liés à un pays sur le terrain et financés sur fonds dédiés ou par des partenaires. Il s'agit notamment des activités de recherche scientifique et technique qui ont pour objectif d'augmenter et de partager les connaissances à l'international et d'améliorer la qualité des pratiques mises en œuvre au sein des programmes de terrain.

(en euros)	2015	2014
Total Autres projets opérationnels	1 410 056	940 907

- **Support aux opérations**

Ce poste regroupe les frais directs ou indirects du siège relatifs à la gestion et à l'appui des activités des missions sociales réalisées à l'étranger et notamment :

- les coûts de suivi, de gestion, de recrutement et de formation des ressources humaines,
- les coûts d'appui technique aux opérations et notamment l'expertise en nutrition, sécurité alimentaire et eau/assainissement,
- la coordination et le pilotage des programmes par les départements opérationnels,
- les activités de plaidoyer et de mobilisation,
- la coordination logistique et la gestion des achats pour les missions,
- les frais liés à la gestion administrative et comptable, le contrôle financier des missions et le contrôle interne (NB : voir la note 2.1.2 sur le reclassement de la direction des Relations Bailleurs)

(en euros)	2015	2014 pro forma	2014
Gestion des Ressources Humaines	2 388 968	2 548 533	2 548 533
Appui technique aux opérations, recherche scientifique et plaidoyer	2 345 467	2 234 735	2 234 735
Coordination et pilotage des programmes	5 188 284	4 692 346	4 692 346
Coordination logistique	885 037	1 105 124	1 105 124
Gestion administrative et financière, contrôle et audit interne	766 392	911 672	1 108 058
Total Support aux Opérations	11 574 148	11 492 410	11 688 796

- **Personnels expatriés sur missions des autres sièges**

Ce poste comprend le coût des expatriés affectés sur des missions gérées par un autre siège du réseau international (le coût est pris en charge et est compensé par un produit affecté aux missions sociales).

(en euros)	2015	2014
Charges de salariés expatriés sous contrat ACF et mis à disposition d'autres sièges	1 413 216	1 585 264
Personnels expatriés sur missions des autres sièges	1 413 216	1 585 264

- **Versements à un organisme central ou d'autres organismes**

Ce poste comprend les donations ou subventions au réseau international.

(en euros)	2015	2014
Soutien au Réseau International	687 969	733 309
Subventions pour le financement de programmes des autres sièges	7 208 719	6 920 462
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	7 896 688	7 653 771

Détail des programmes par pays des autres sièges :

(en euros)	2015
Pakistan	3 091 160
Congo	936 360
Kenya	372 884
Ouganda	207 764
Autres missions	17 259
Total dépenses ACF US	4 625 427
Colombie	539 246
Afrique de l'Ouest (WARO)	393 513
Philippines	335 973
Mauritanie	334 333
Nigéria	302 891
Guatemala	215 699
Guinée	199 521
Liban	197 688
Autres missions	23 431
Total dépenses ACF Espagne	2 542 294
Total dépenses ACF Canada	40 998
Total dépenses opérationnelles	7 208 719

Dans le cadre de la stratégie de déploiement du réseau international, Action contre la Faim a soutenu le développement d'une structure indienne, ACF Support Services India Private Limited (194 K€).

2.2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Cette rubrique regroupe l'ensemble des dépenses engagées pour collecter les dons notamment d'origine privée. Toutes les charges relatives à des campagnes de collecte de fonds engagées au cours d'un exercice sont rattachées à cet exercice.

2.2.1 – Frais d'appel à la générosité du public

Ce poste regroupe l'ensemble des frais relatifs aux appels de dons auprès du grand public : charges directes des opérations (marketing direct, legs, Course contre la Faim pour moitié), frais de suivi et de gestion des campagnes et coûts de traitement des dons.

(en euros)	2015	2014
Frais d'appel de dons	6 743 767	5 884 956
Dons ponctuels	4 413 785	3 522 334
Prélèvements automatiques	2 329 982	2 362 622
Frais de manifestations	51 255	25 848
Gestion des campagnes et de traitement des dons	4 510 594	4 590 344
ACF Development	250 000	260 000
Frais d'appel à la générosité du public	11 555 616	10 761 148

Les frais d'appel à la générosité du public ont augmenté entre 2014 et 2015. L'urgence Népal de 2015, ainsi que la croissance des opérations marketing, ont entraîné des coûts supplémentaires de frais d'appel et de traitement de dons.

2.2.2 – Frais de recherche des autres fonds privés

Ce poste comprend les dépenses effectuées en vue de récolter des fonds auprès des entreprises.

(en euros)	2015	2014
Frais de recherche des autres fonds privés	613 330	608 304

2.2.3 – Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

La recherche de subventions auprès des bailleurs institutionnels ou des collectivités est faite aussi bien sur les missions que par plusieurs services du siège. Les frais isolés dans une rubrique pour la première fois correspondent au coût de notre direction des Relations Bailleurs au siège, créée au cours de l'année 2014 (les frais relatifs à la gestion de nos Relations Bailleurs étaient inclus dans la rubrique « Gestion administrative et financière, contrôle et audit interne » du « Support aux Opérations », cf 2.1.2).

(en euros)	2015	2014 pro forma	2014
TOTAL FRAIS DE RECHERCHE DE SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	405 505	196 386	0

2.3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT

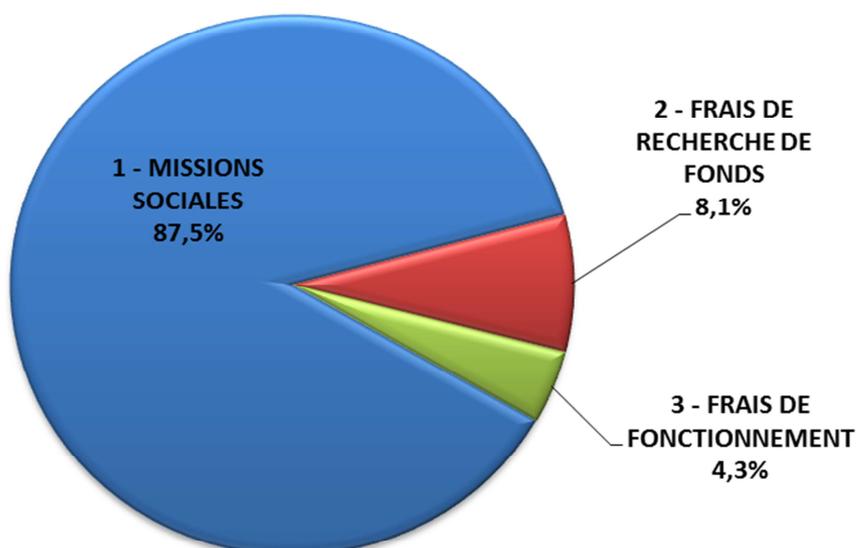
Cette rubrique regroupe les frais relatifs au fonctionnement de la structure et des services généraux du siège d'ACF, aux Systèmes d'information ainsi que les charges financières, les charges exceptionnelles et les dotations aux amortissements.

(en euros)	2015	2014
Coûts de structure et des services généraux du siège	5 157 990	4 368 975
Frais financiers	906 122	364 289
Charges exceptionnelles	214 791	483 499
Dotations aux amortissements	440 032	321 507
Total Frais de Fonctionnement	6 718 935	5 538 270

L'augmentation en 2015 des frais financiers s'explique en partie par les pertes de change liées à la dépréciation de l'euro par rapport aux autres devises fortes. La hausse des coûts de structure, quant à elle, s'explique principalement par la création en 2015 d'une direction Stratégie et Analyse.

2.4 – REPARTITION DES EMPLOIS PAR DESTINATION (colonne 1)

Ce graphique présente le montant de chaque rubrique d'emploi par rapport au total des emplois du Compte d'Emploi des Ressources (total I).



2.5 - TABLEAU DE PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

En milliers d'euros	CHARGES DE PERSONNEL	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CHARGES FINANCIERES	CHARGES EXCEPTION.	IMPOT SUR LES SOCIETES	ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	TOTAL
MISSIONS SOCIALES	60 497	72 718	1 900	84			135 200
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 188	10 136		250			12 574
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 209	2 389	906	215	0		6 719
TOTAL DES EMPLOIS	65 895	85 244	2 806	549	0	0	154 494

3^e PARTIE - LES RESSOURCES 2015 (colonne 2)

3.1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Les « Ressources collectées auprès du public » correspondent à l'ensemble des dons des particuliers. Les dons des particuliers collectés dans le cadre de partenariats avec des entreprises (produits financiers solidaires proposés par des établissements bancaires par exemple) sont également présentés dans cette rubrique.

Le poste « Dons manuels » regroupe l'ensemble des dons collectés grâce aux actions de marketing direct. Ils sont utilisés, en conformité avec les messages d'appel de fonds, pour concourir au financement des actions d'ACF. Le cas échéant, des fonds dédiés sont créés pour suivre les affectations concernées.

3.1.1 – Dons et legs collectés

(en euros)	2015	2014
Dons ponctuels	14 378 634	13 226 271
Prélèvements automatiques	18 446 991	17 837 608
Dons manuels non affectés	32 825 626	31 063 879
Dons manuels affectés	1 325 756	220 145
Legs non affectés	1 767 962	1 184 965
Legs affectés	0	0
Total dons et legs collectés	35 919 344	32 468 988

La collecte 2015 des dons et legs est supérieure à celle de 2014. La mobilisation des donateurs en réponse à l'appel aux dons envoyé par ACF lors de l'urgence Népal, la hausse du don moyen régulier ainsi que la progression des legs expliquent cette augmentation.

3.1.2 – Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

Ce poste regroupe l'ensemble des dons privés collectés lors de manifestations (Course contre la Faim par exemple) ou dans le cadre de produits financiers solidaires.

(en euros)	2015	2014
Course contre la Faim et délégations non affectés	1 827 105	1 543 335
Autres manifestations	680 572	642 768
Produits financiers solidaires	363 571	364 714
Autres opérations	8 200	12 298
Autres produits liés à la générosité du public non affectés	2 879 448	2 563 115

(en euros)	2015	2014
Course contre la Faim et délégations affectés	2 236 214	2 210 205
Autres manifestations	36 097	15
Produits financiers solidaires	0	0
Autres opérations	5 146	0
Autres produits liés à la générosité du public affectés	2 277 457	2 210 220

Total Autres produits liés à la générosité du public	5 156 905	4 773 335
---	------------------	------------------

3.2 – AUTRES FONDS PRIVÉS

Les « Autres fonds privés » regroupent les dons des entreprises obtenus dans le cadre de mécénat et les subventions d'origine privée.

(en euros)	2015	2014
Mécénat et partenariats non affectés	998 817	1 063 386
Mécénat et partenariats affectés	1 257 799	1 158 469
Subventions d'origine privée affectées	2 443 898	722 792
Autres fonds privés	4 700 514	2 944 647

L'augmentation des subventions d'origine privée affectées entre 2014 et 2015 s'explique notamment par une subvention de la fondation Paul Allen suite à l'urgence Ebola en Sierra Leone.

3.3 – SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

Les « Subventions et autres concours publics » regroupent l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds publics (Union Européenne, Nations Unies, Etats et autres institutions publiques) ainsi que les financements spécifiques gérés comme subventions (financements en provenance du réseau international notamment).

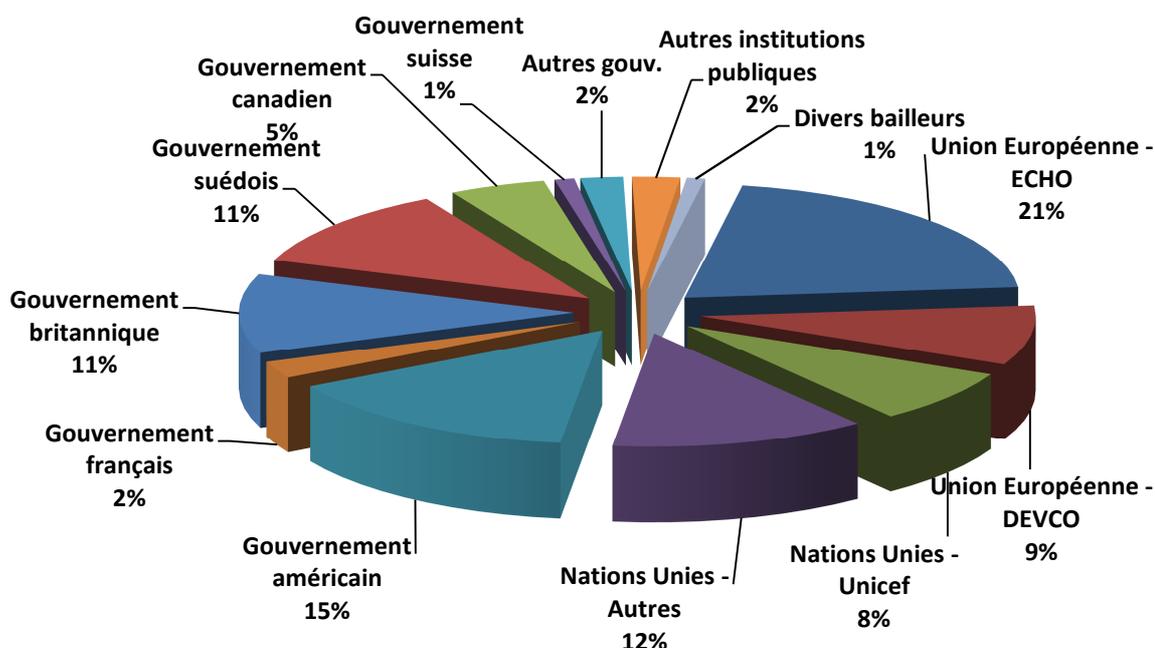
Les subventions peuvent être perçues selon deux canaux :

- par le siège d'ACF en France,
- ou directement par les missions.

(en euros)	2015	2014
Union Européenne - ECHO	23 216 755	18 405 357
Union Européenne - DEVCO	9 535 320	9 074 482
Nations Unies - Unicef	8 567 295	7 045 384
Nations Unies - Autres	13 843 443	9 148 856
Gouvernement américain	16 596 988	7 411 752
Gouvernement français	2 719 614	4 313 327
Gouvernement britannique	12 660 073	8 488 644
Gouvernement canadien	5 209 345	2 084 351
Gouvernement suisse	1 075 475	1 193 115
Gouvernement suédois	12 786 788	6 782 440
Autres gouvernements	2 305 443	1 058 671
Autres institutions publiques	2 588 165	2 057 618
Divers bailleurs	986 959	421 363
Total Subventions	112 091 662	77 485 360
Ajustement sur les produits d'exploitation	-1 567 602	
Total Subventions & Autres concours publics	110 524 060	77 485 360

Entre 2014 et 2015, notre croissance opérationnelle sur les missions (+37%) a été principalement soutenue par les subventions et autres concours publics, lesquels ont augmenté de 42.6%.

La méthode de comptabilisation des Produits à recevoir a été affinée en 2015 en raison de l'évolution des taux de change du Dollar US et de la Livre Britannique par rapport à L'Euro. La ligne "Ajustement sur les produits d'exploitation" correspond à l'impact de la nouvelle estimation comptable retenue en 2015 sur le résultat d'exploitation. Au global, cette diminution de 1,568 M€ sur le résultat d'exploitation est compensée par une augmentation de 1,239 M€ sur le résultat financier, soit un impact sur le résultat net de -329 K€.



3.4 – AUTRES PRODUITS

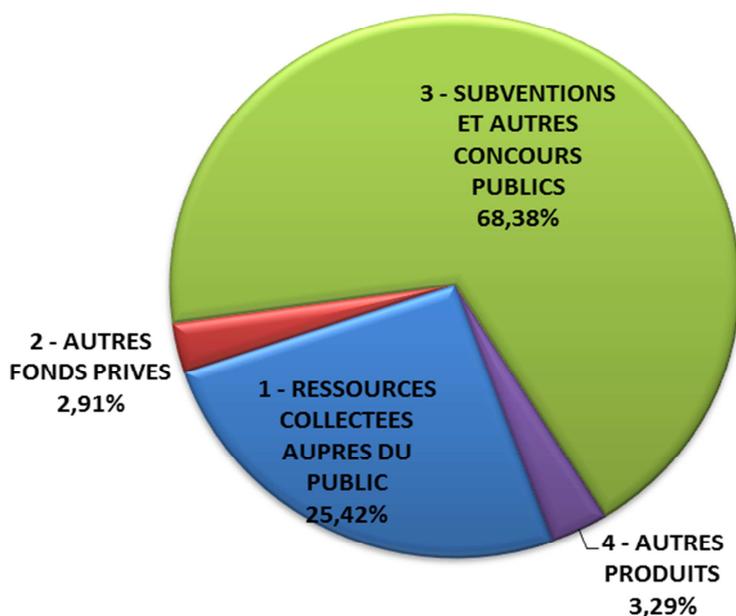
Les « Autres produits » regroupent les ressources non liées à la recherche de fonds privés ou publics. Ils sont distingués en deux postes principaux :

- Autres produits liés aux missions sociales : il s'agit notamment des gains de change et produits exceptionnels constatés sur les missions, ainsi que de la prise en charge par les autres sièges ACF des expatriés affectés sur une de leurs missions.
- Autres produits non affectés de l'association : gains de change et produits financiers du siège principalement.

(en euros)	2015	2014
Autres produits affectés aux Missions Sociales	4 472 176	3 815 185
Produits divers des missions	2 778 556	1 835 720
Produits divers du siège	1 690 019	1 953 030
Produits Financiers	3 601	26 435
Autres produits non affectés aux Missions Sociales	844 913	1 351 259
Produits divers	171 728	103 928
Produits Financiers	673 185	1 247 332
Produits Exceptionnels	3 577	18 183
Total Autres Produits	5 320 666	5 184 627

3.5 – REPARTITION DES RESSOURCES PAR ORIGINE (colonne 2)

Ce graphique présente le montant de chaque type de ressource par rapport au total des ressources du Compte d'Emploi des Ressources (total I).



3.6 – LES FONDS DEDIES

Nous constatons en « engagements à réaliser sur ressources affectées » (colonne 1) la différence entre les montants affectés en 2015 et l'utilisation qui en est faite au cours du même exercice.

Le « report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » (colonne 2) correspond à l'utilisation des fonds dédiés c'est à dire aux programmes réalisés par ACF-France sur l'exercice et financés par les fonds dédiés.

L'utilisation de fonds dédiés réalisée par d'autres entités du réseau est constatée par les comptes de bilan. C'est la raison pour laquelle, l'utilisation de ces fonds n'apparaît pas dans le « report des ressources non encore utilisées antérieurement ».

Les notes du bilan permettent de faire le lien entre les informations communiquées dans l'annexe au bilan et les mouvements présentés en Compte d'Emploi des Ressources.

3.7 - TABLEAU DE PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

En milliers d'euros	PRODUITS D'EXPLOITATION	PRODUITS FINANCIERS	PRODUITS EXCEPTIONNELS	REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES NON EXERCICES ANTERIEURS	TOTAL
RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	41 071	5	-		41 076
AUTRES FONDS PRIVES	4 701	-	-		4 701
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	110 524	-	-		110 524
AUTRES PRODUITS	1 903	3 197	221		5 321
TOTAL DES RESSOURCES	158 199	3 202	221	-	161 621

4^e PARTIE – AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2015 (colonne 3)

4.1 - METHODE

L'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public est le solde correspondant aux emplois qui n'ont pas été financés par des ressources autres que celles de la générosité publique.

4.2 – PRINCIPES D’AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES

4.2.1 – Frais de fonctionnement

Les Frais de fonctionnement sont financés dans l'ordre suivant :

- par les coûts indirects (frais administratifs) facturés dans le cadre de projets.
- au-delà, deux possibilités :
 - o les coûts indirects facturés sont supérieurs aux frais de fonctionnement, le reliquat est alors imputé sur les missions sociales ;
 - o les coûts indirects facturés sont inférieurs aux frais de fonctionnement, le solde est financé par les autres fonds privés non affectés (solde après financement des frais de recherche de fonds) et si nécessaire par les ressources provenant de la générosité du public.

4.2.2 – Missions Sociales

Les Missions Sociales sont financées dans l'ordre suivant :

- par les ressources affectées et utilisées hors coûts indirects facturés (subventions, autres fonds privés et autres produits),
- par le reliquat éventuel des coûts indirects facturés (après affectation sur les frais de fonctionnement),
- et par la générosité du public.

4.2.3 – Frais de recherche de fonds

Les Frais de Recherche de Fonds sont financés dans l'ordre suivant :

- par les autres fonds privés non affectés pour un montant égal à ligne « frais de recherche des autres fonds privés »,
- et par la générosité du public.

4.3 – IMMOBILISATIONS

Toutes les immobilisations acquises pour le siège ont été financées par les ressources collectées auprès du public.

5^e PARTIE – SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2015 (colonne 4)

Une analyse détaillée et historique de nos fonds dédiés a permis d'identifier l'origine des ressources dans les soldes à fin 2014 et fin 2015 et donc de connaître précisément la variation des fonds dédiés collectés auprès du public.